



15ème législature

Question N° : 25455	De Mme Jacqueline Maquet (La République en Marche - Pas-de-Calais)	Question écrite
Ministère interrogé > Travail		Ministère attributaire > Travail, plein emploi et insertion
Rubrique > formation professionnelle et apprentissage	Tête d'analyse > Financement des groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification	Analyse > Financement des groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification.
Question publiée au JO le : 24/12/2019 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Date de renouvellement : 09/11/2021 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Jacqueline Maquet alerte Mme la ministre du travail sur la situation de certains groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (Geiq) qui se trouvent fragilisés dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle. Le modèle économique des Geiq repose essentiellement sur leurs entreprises adhérentes, mais également pour 19% sur les financements des OPCO. Or l'OPCO cohésion sociale a diminué le niveau de ses prises en charge, passant de 18 à 15 euros l'heure, ce qui a conduit, entre autres, à la fermeture d'un Geiq. En outre, dans le secteur du transport, si la majeure partie des prises en charge a été assurée pour 2019, l'OPCO Mobilités pourrait réduire sa participation au financement des parcours Geiq, et ainsi les mettre en péril. Pourtant, le secteur du transport est l'un des plus importants, car les prévisions de recrutement dans ce domaine restent élevées. Ainsi, elle souhaiterait connaître les éventuelles dispositions prévues par le Gouvernement pour sécuriser le financement des Geiq par les OPCO.